



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

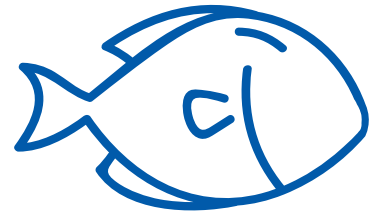


FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Pêche et Aquaculture

LES
ÉTUDES



Étude sur la situation
économique et financière
des entreprises
de mareyage



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	P.2
STRUCTURE DU SECTEUR	P.3
DYNAMISME ET POTENTIEL DU SECTEUR	P.6
MAIN D'ŒUVRE ET ÉQUIPEMENTS	P.10
DIAGNOSTIC FINANCIER	P.12
SYNTHÈSE	P.15
REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE	P.16

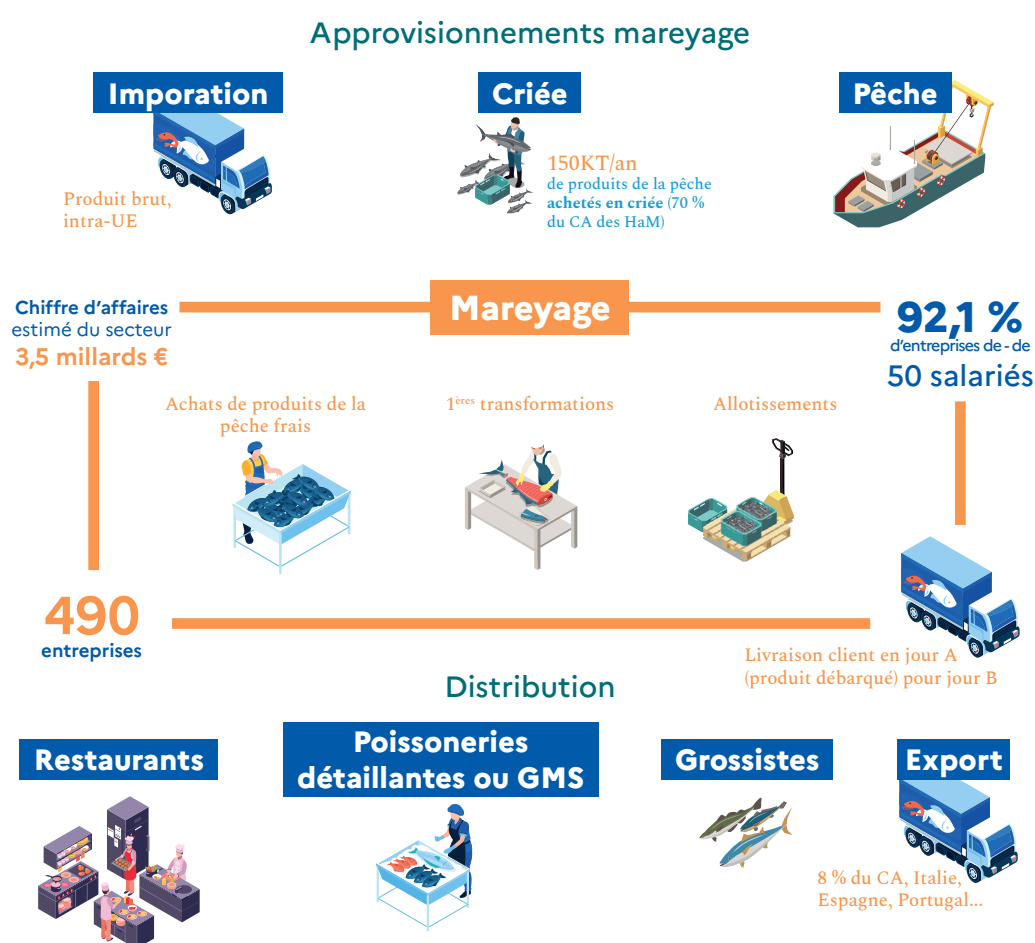
AVANT-PROPOS

Intermédiaire technique et commercial, le mareyage assure la valorisation quotidienne des produits de la pêche française auprès de ses clients de la grande distribution, grossistes, restaurateurs, poissonniers détaillants, ainsi qu'à l'export.

Son activité repose sur 2 piliers :

- L'achat en gros de produits de la pêche frais en halles à marée ;
- La création de valeur ajoutée à partir de 1^{ères} transformations (découpes, filetages, cuisson...).

Rôle du mareyage au sein de la filière pêche



Chiffres clefs et rôle du mareyage :

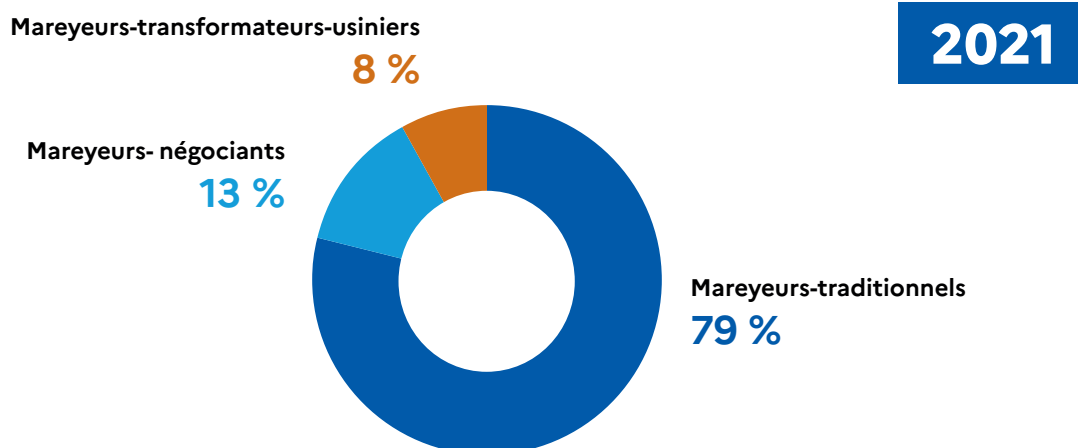
- 480 entreprises, 10 700 salariés ;
- 92,1 % d'entreprises de – 50 salariés ;
- CA estimé du secteur : 3,5 milliards € ;
- Présence quotidienne à l'achat sous 34 criées françaises et valorisation de l'ensemble des espèces débarquées : 150kt/an de produits de la pêche achetés en criée (70 % du CA des Halles à marée) ;
- Cautionnement bancaire en criée et garantie de paiement comptants aux producteurs (contre 30 jours clients, code du commerce) ;
- Disponibilité et réactivité, livraison client en jour A (produit débarqué) pour jour B.

STRUCTURE DU SECTEUR

• Typologie des entreprises de mareyage

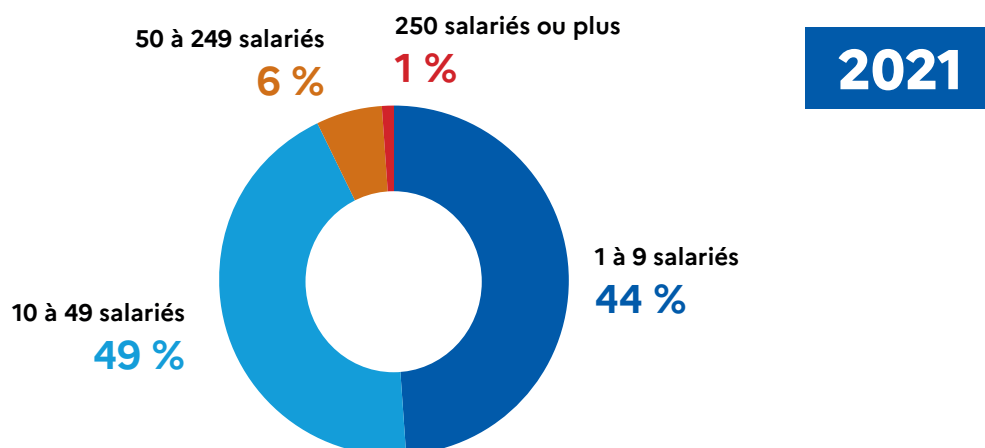
Le panel de 2020 est de 223 entreprises

Répartition des entreprises selon leur activité au sein du panel



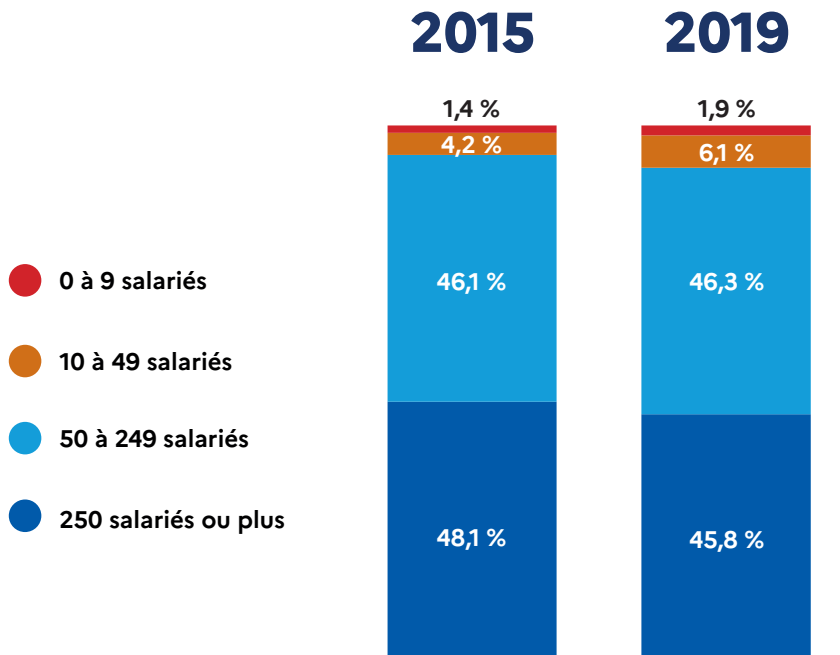
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

Répartition des entreprises selon leur effectif au sein du panel



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

Répartition des entreprises par taille en effectifs

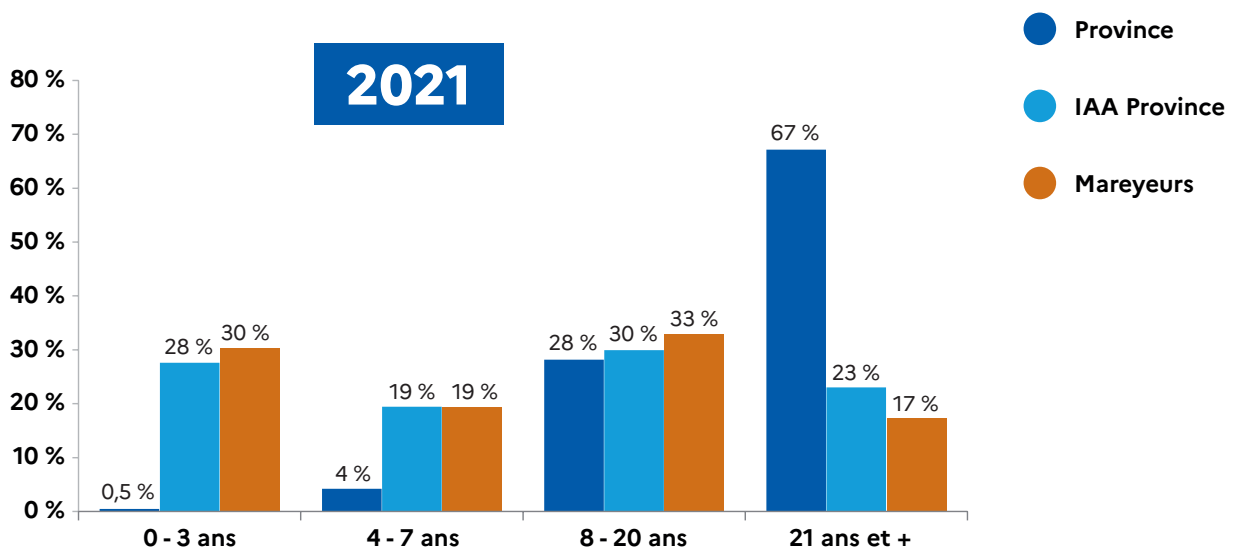


Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Décembre 2020

• Un secteur composé d'entreprises mûres avec un enjeu de transmission

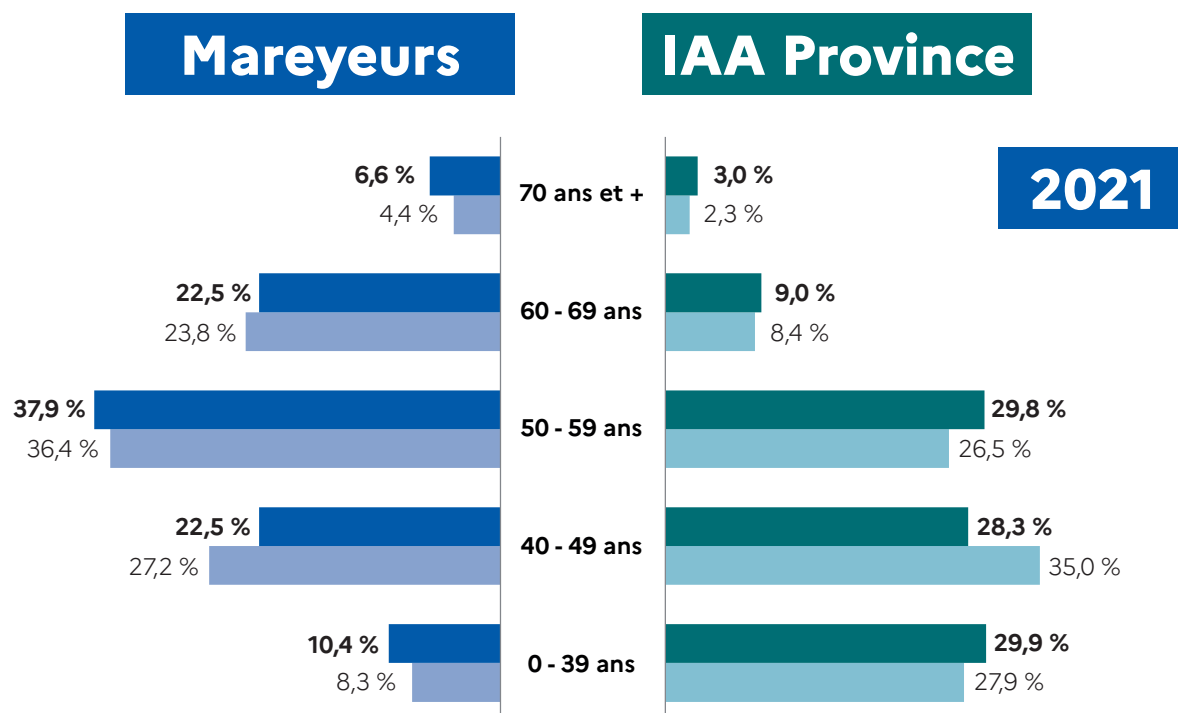
Plus de 95 % des entreprises ont été créées avant 2013.

Répartition des entreprises selon leur ancienneté (en %)



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

Répartition des entreprises selon l'âge de leur dirigeant



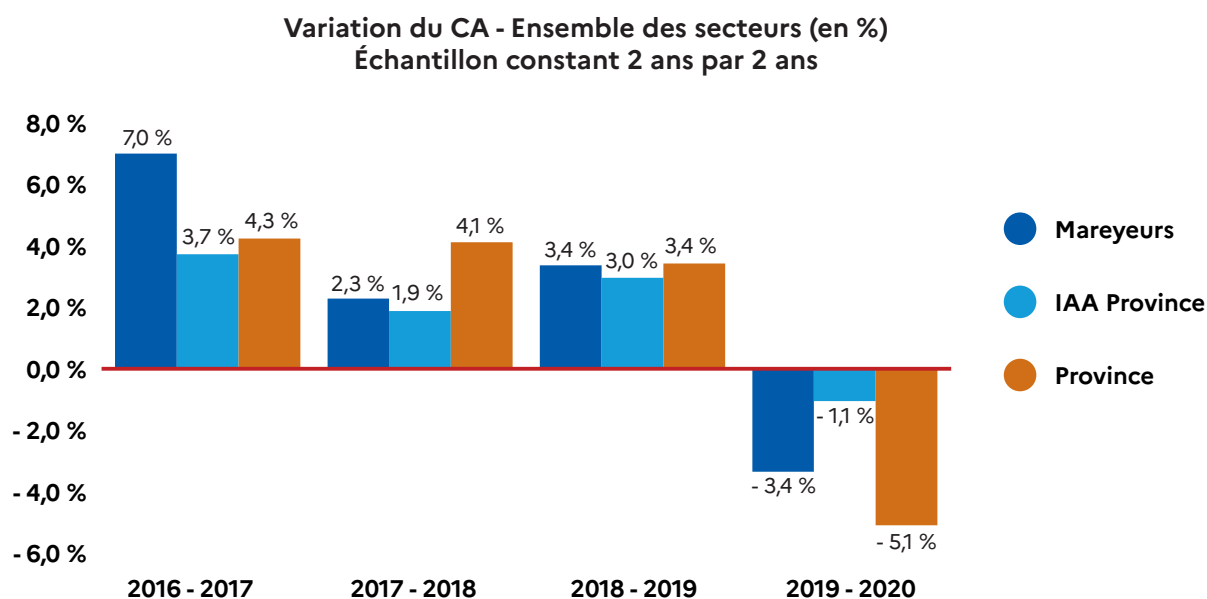
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

Très peu de jeunes dirigeants au sein de la profession. La problématique de la transmission se pose avec plus d'acuité que dans les autres métiers de l'industrie de l'agroalimentaire.



DYNAMISME ET POTENTIEL DU SECTEUR

• Chiffre d'affaires



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

Sur la période 2016-2019, les entreprises de mareyage enregistrent une augmentation de chiffre d'affaires plus forte que la moyenne des industries agroalimentaires. Cette augmentation s'explique toutefois en grande partie par l'inflation des prix à la matière première.

Sans surprise, le mareyage a subi en 2020 une baisse d'activité importante en raison de la crise sanitaire avec la fermeture de nombreux débouchés et l'arrêt temporaire d'une partie importante de la flotte de pêche française. Cette diminution du chiffre d'affaires, de 3,4 %, est 3 fois supérieure à la moyenne de l'industrie agroalimentaire.

L'impact de la forte hausse des prix à la production, d'ores et déjà été constaté sur 2021, sera par ailleurs à surveiller.

• Chiffre d'affaires et marge brute

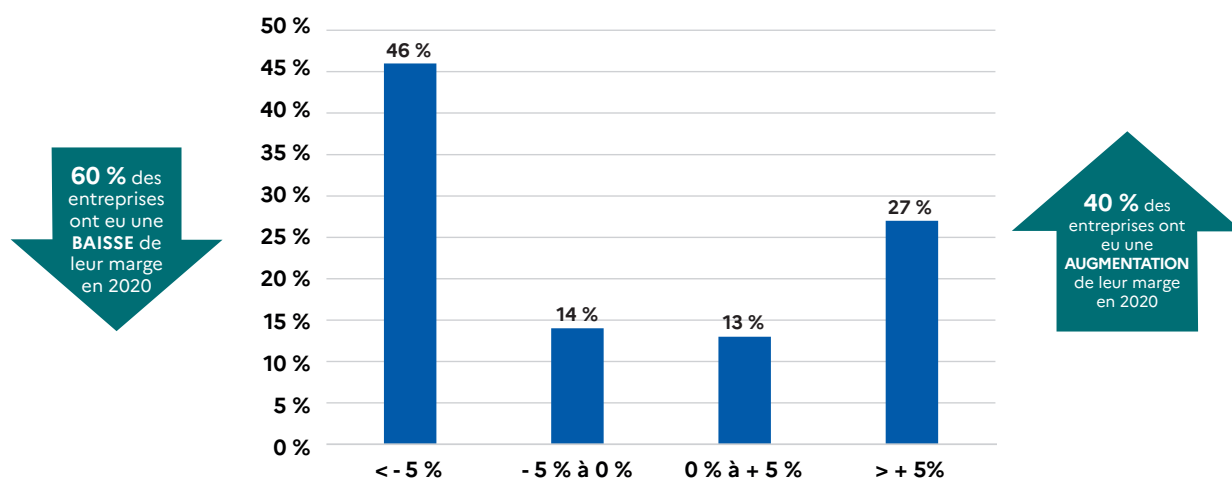
DYNAMISME ET POTENTIEL DU SECTEUR

6 ENTREPRISES SUR 10 ONT EU UNE BAISSÉ DE LEUR MARGE EN 2020

60 % des entreprises ont enregistré une baisse (en valeur) de leur marge en 2020
(marge = différence entre les ventes et les achats de produits de la mer)

• Répartition des entreprises selon la variation de leur marge brute en 2020

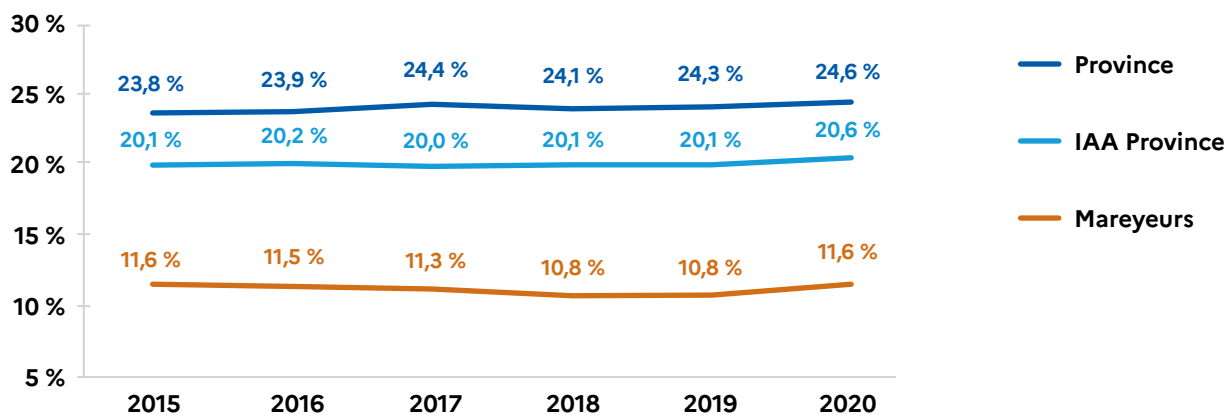
(en nombre d'entreprises dans le total)



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

• Indicateurs de rentabilité

Taux de Valeur Ajoutée en %
(Valeur ajoutée / Chiffre d'affaires)

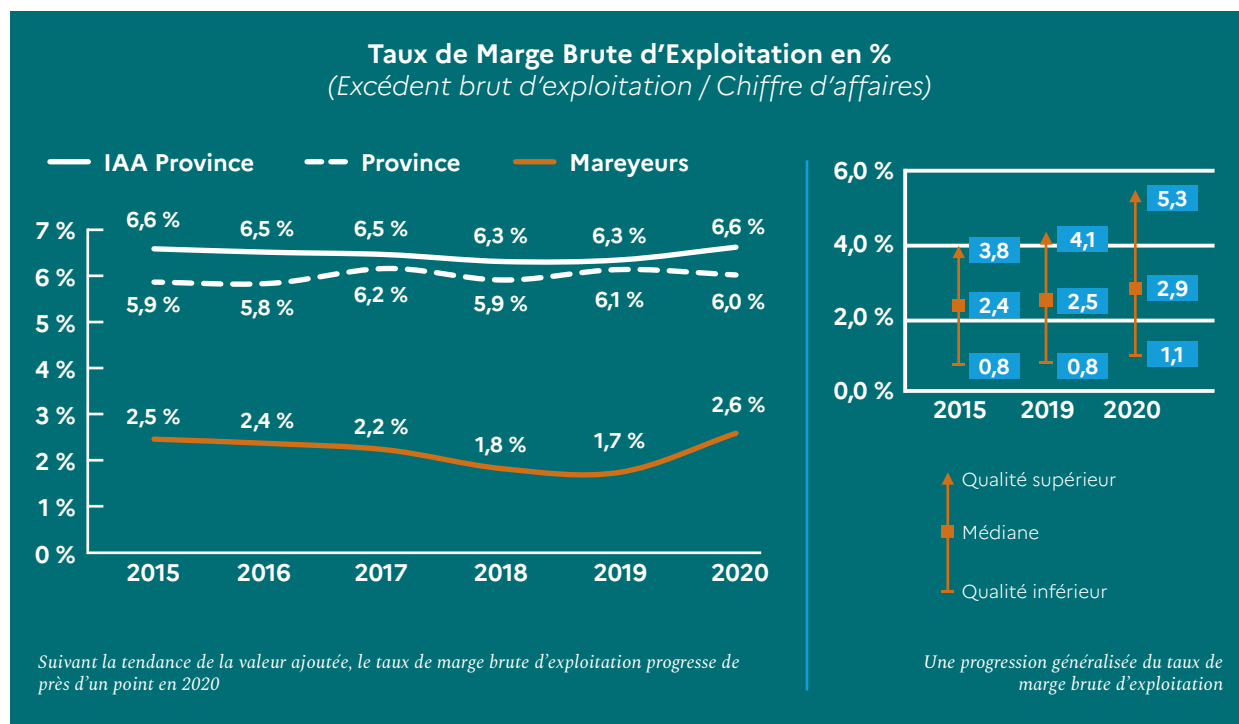


Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

En baisse régulière sur la période, le taux de valeur ajoutée se redresse en 2020 et revient sur sa position de 2015.

• Un niveau de rentabilité également faible, qui se redresse en 2020

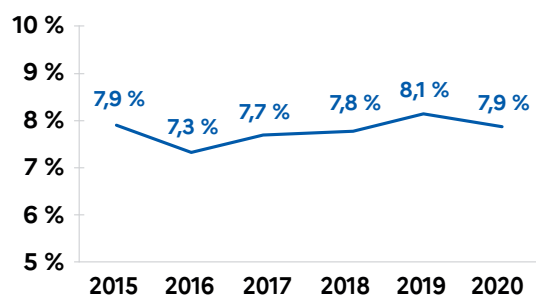
Le redressement de la rentabilité observé en 2020 est à rapprocher du recours important aux aides d'Etats par les entreprises. Le dispositif d'activité partielle semble en particulier avoir été fortement mobilisé, et impact à la baisse le coût de la main d'œuvre sur l'exercice.



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

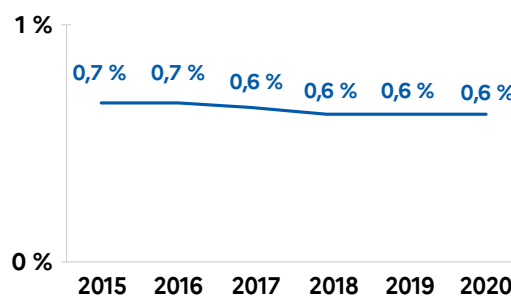
• Des frais généraux maîtrisés

Poids des frais généraux dans le chiffre d'affaires (%)
(frais généraux - charges externes - achats de sous-traitance - intérim)



Dans un contexte de baisse du chiffre d'affaires, les frais généraux semblent maîtrisés et contribuent à l'augmentation du taux de valeur ajoutée

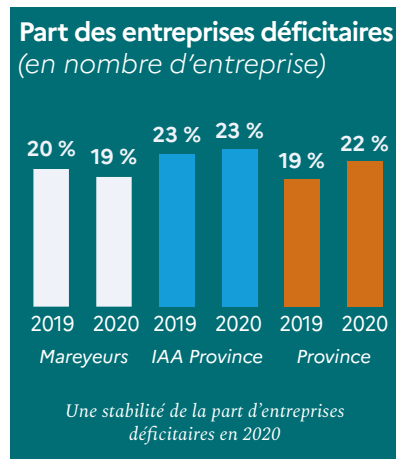
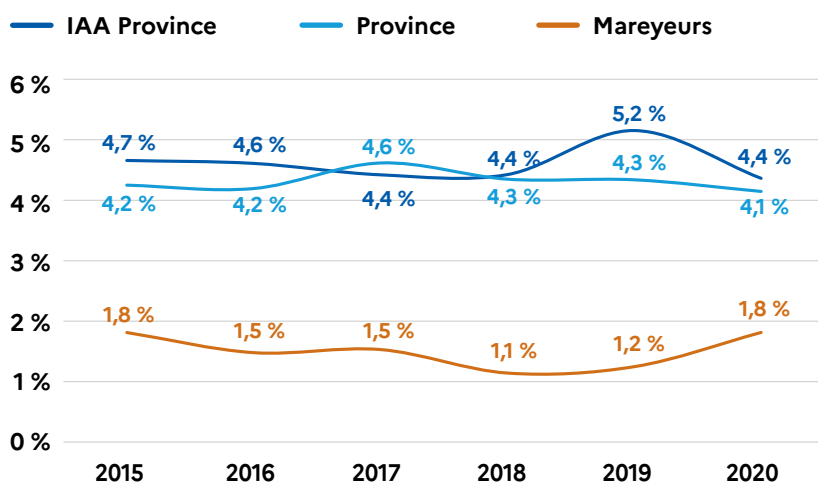
Poids des impôts et taxes dans le chiffre d'affaires (%)
(impôt sur les sociétés non compris)



Les impôts et taxes (hors impôts sur les sociétés) sont proportionnels au chiffre d'affaires

• Le résultat courant avant impôt de la filière subit une lente érosion

Taux de résultat courant avant impôts en %
(résultat courant avant impôt / chiffre d'affaires)



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

• Répartition de la valeur ajoutée en 2020

Répartition de la valeur ajoutée :

La richesse créée par les entreprises se partage entre 5 agents économiques

LE PERSONNEL (SALAIRES + CHARGES)

L'ENTREPRISE (AUTOFINANCEMENT)

L'ÉTAT (IMPÔTS)

LES PRÊTEURS (INTÉRÊTS)

LES ASSOCIÉS (DIVIDENDES)

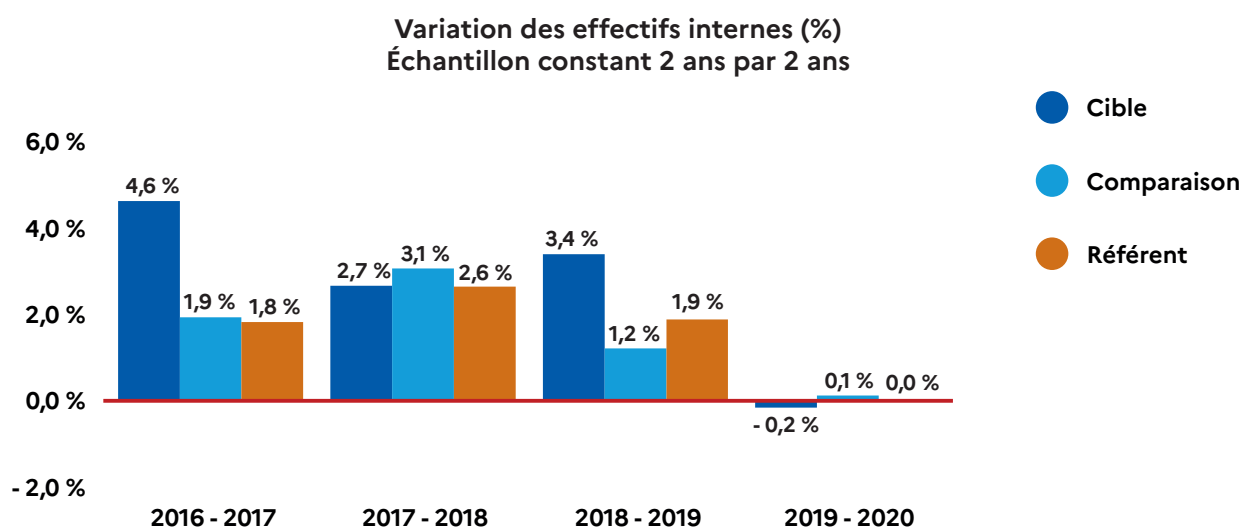
	Mareyage		IAA	Province
	2019	2020	2020	2020
LE PERSONNEL (SALAIRES + CHARGES)	77 %	72 %	58 %	62 %
L'ENTREPRISE (AUTOFINANCEMENT)	4 %	10 %	20 %	17 %
L'ÉTAT (IMPÔTS)	9 %	10 %	12 %	8 %
LES PRÊTEURS (INTÉRÊTS)	1 %	1 %	2 %	3 %
LES ASSOCIÉS (DIVIDENDES)	9 %	7 %	1 %	9 %

On note une augmentation de l'autofinancement avec une baisse des charges de personnel.

En période de crise, les dirigeants des entreprises semblent avoir opté pour une gestion prudente. La baisse des charges de personnel constatée en 2020 a en effet été largement redistribuée au profit de l'autofinancement de l'entreprise.

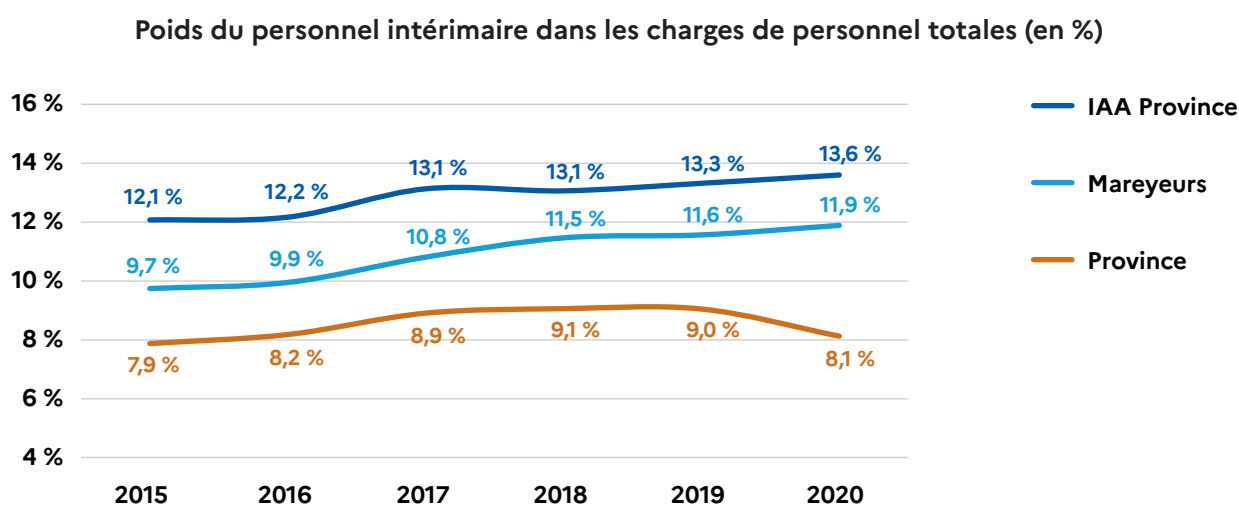
MAIN D'ŒUVRE ET ÉQUIPEMENTS

• L'emploi est préservé en 2020



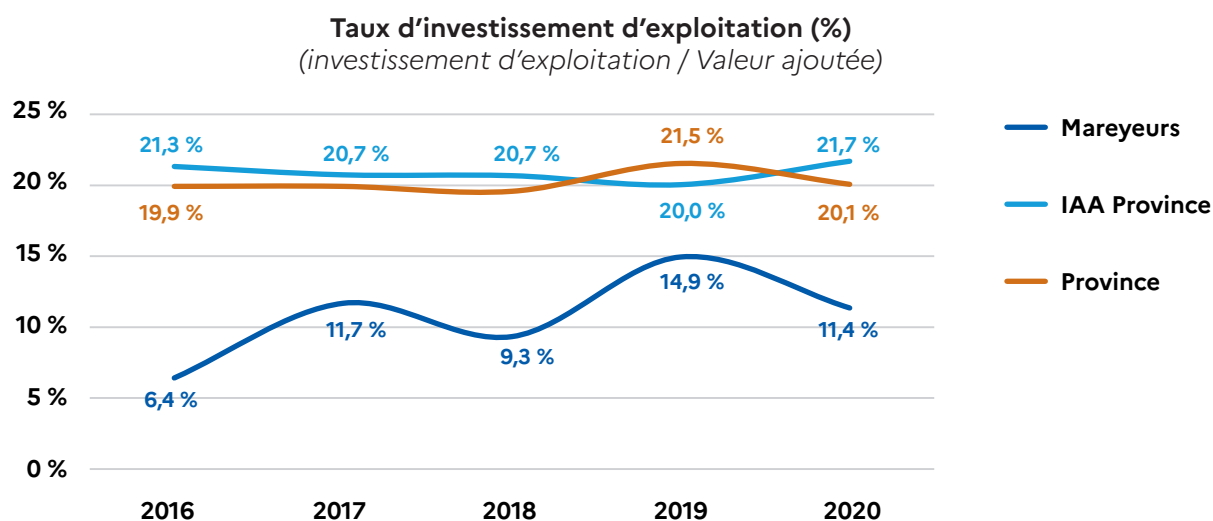
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

• Investissements



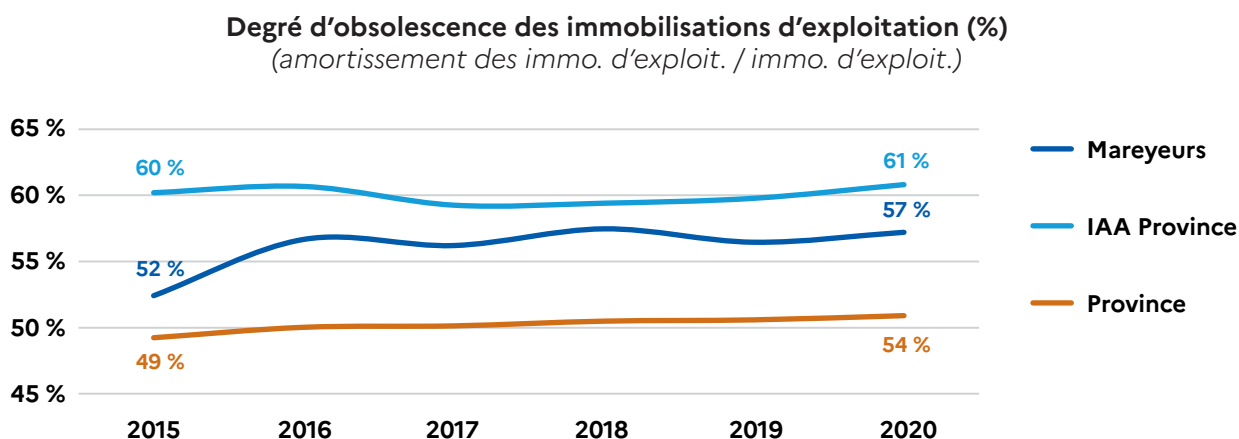
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

• Les efforts d'investissements sont globalement modestes



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

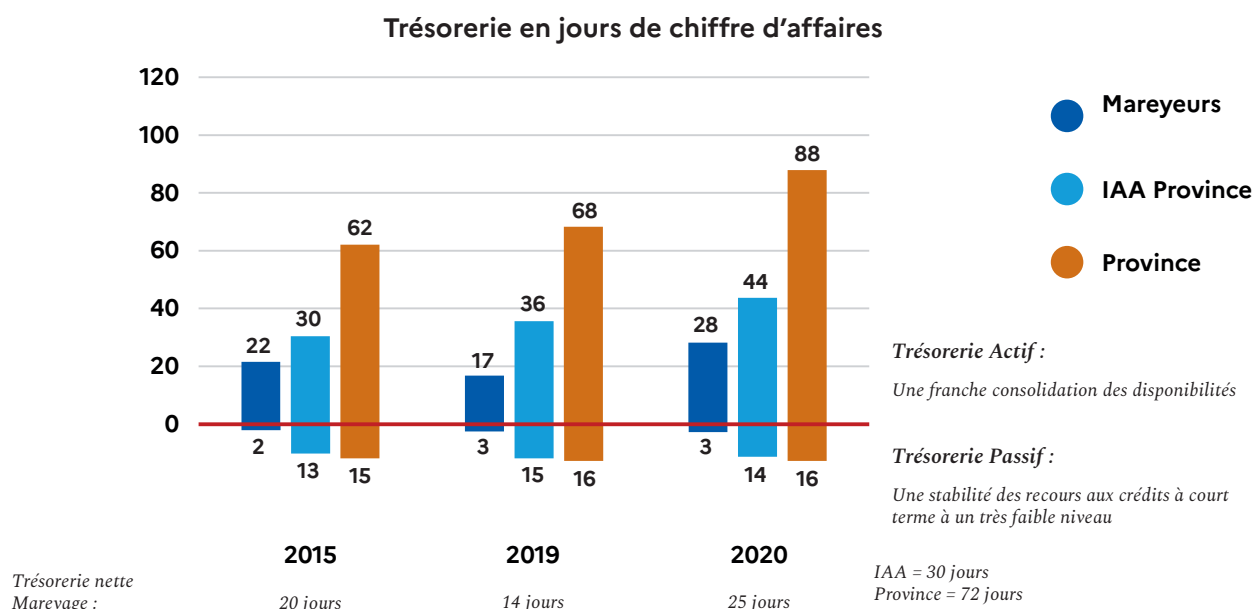
Après la reprise des investissements observée en 2019, les efforts sont restés globalement corrects malgré la baisse du chiffre d'affaires.



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

DIAGNOSTIC FINANCIER

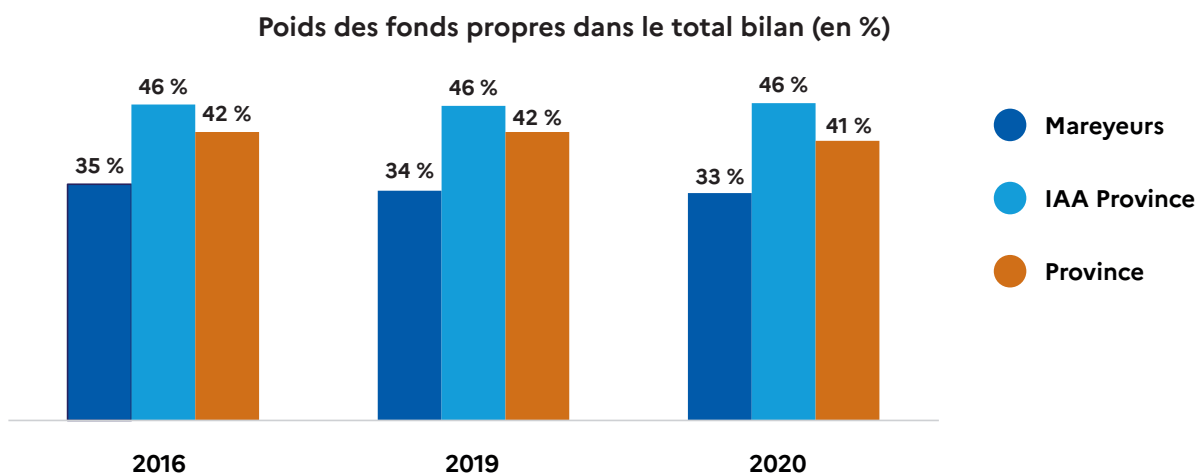
• Des trésoreries comparativement plus faibles



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

En 2020, les trésoreries sont renforcées sur les trois périmètres d'analyse.

• Les fonds propres sont stables sur la période



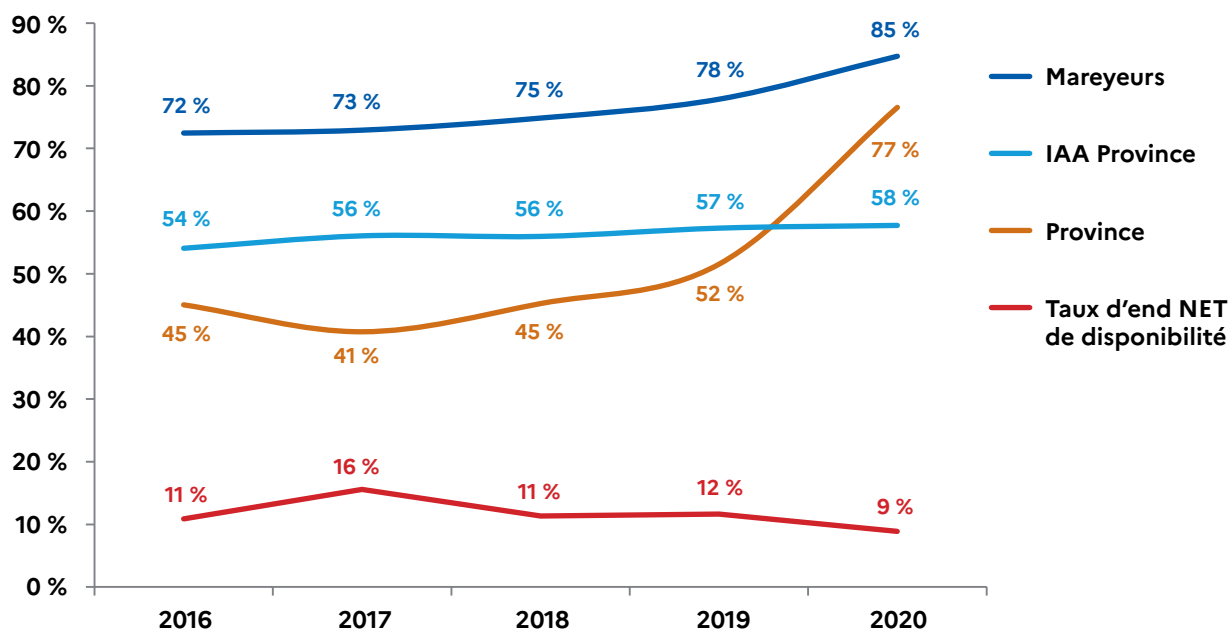
Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

Un niveau de fonds propres correct

Le niveau des fonds propres subit une très faible érosion sur la période

Dans le mareyage, il est correct pour une filière à faible intensité capitalistique

Taux d'endettement financier en % (endettement financier / total bilan)



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

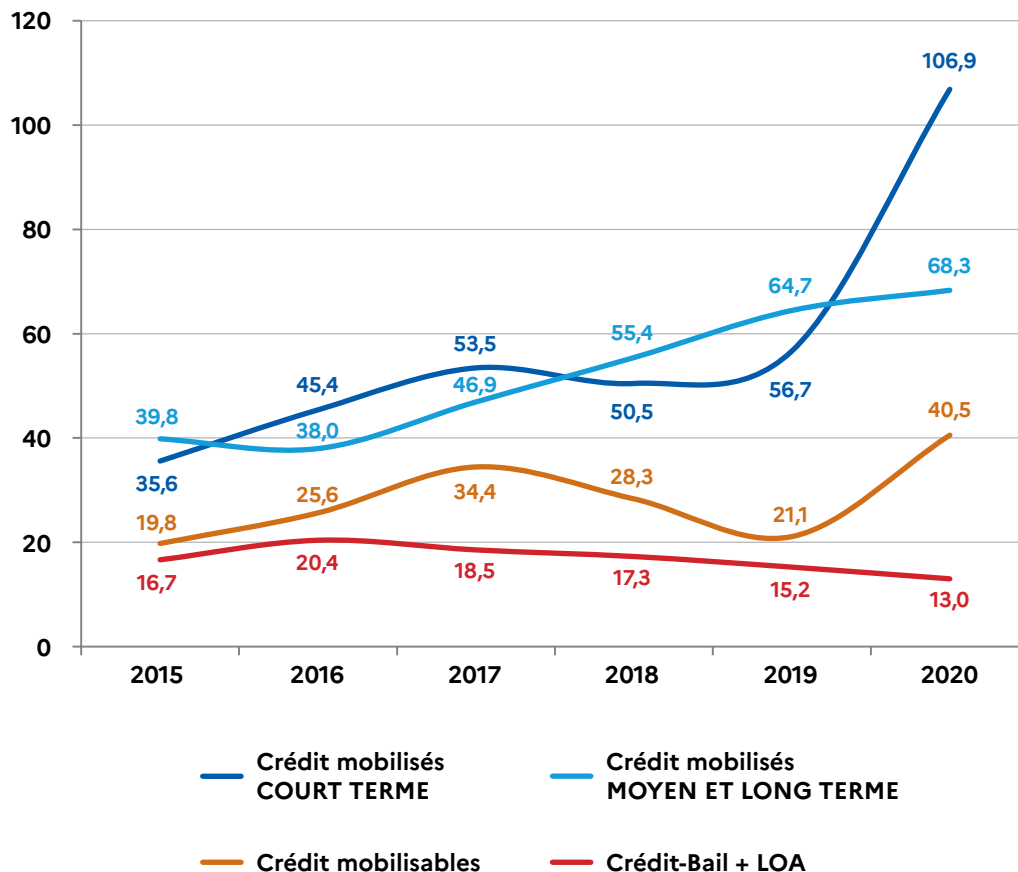
Progression significative de l'endettement brut

L'augmentation du taux d'endettement brut moyen est particulièrement marquée dans le mareyage. Pour la première fois en 2020, il se situe au-delà de la moyenne observée dans l'industrie.

MAIS : Une large partie de cet endettement trouve une contrepartie en disponibilités

• Encours de crédits déclarés

Crédits déclarés (toutes tailles de chiffres d'affaires) (M €)



Source : Banque de France - Baromètre ACSEL - Situation économique et financière des entreprises de mareyage - Février 2022

PGE validés à la fin décembre 2020.

141 M€ dans le commerce de gros de poissons et crustacés (4638A).

41 M€ dans la transformation de poissons et crustacés (1020Z).

La mise en place de PGE explique largement cette augmentation de crédits mobilisés à court terme. Ces derniers ont permis de consolider la trésorerie des entreprises de mareyage.

SYNTHÈSE

	Mareyeurs						IAA Province						Province					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur ajoutée / Chiffre d'affaires	11,6%	11,5%	11,3%	10,8%	10,8%	11,6%	20,1%	20,2%	20,0%	20,1%	20,1%	20,6%	23,8%	23,9%	24,4%	24,1%	24,3%	24,6%
Excédent brut d'exploitation / Chiffre d'affaires HT	2,5%	2,4%	2,2%	1,8%	1,7%	2,6%	6,6%	6,5%	6,5%	6,3%	6,3%	6,6%	5,9%	5,8%	6,2%	5,9%	6,1%	6,0%
Taux d'investissement brut global		9,0%	12,8%	15,0%	18,5%	13,8%		32,6%	34,3%	36,5%	36,6%	28,5%		47,1%	54,6%	38,7%	45,1%	55,5%
Taux d'investissement d'exploitation		6,4%	11,7%	9,3%	14,9%	11,4%		21,3%	20,7%	20,7%	20,0%	21,7%		19,9%	19,9%	19,6%	21,5%	20,1%
Degré d'obsolescence des immobilisations d'exploitation	52,4%	56,7%	56,2%	57,5%	56,5%	57,2%	60,2%	60,7%	59,3%	59,4%	59,8%	60,8%	49,2%	50,0%	50,1%	50,5%	50,6%	50,9%
Immobilisations corporelles par salarié (k€)	60,0	56,3	55,5	56,4	59,8	63,4	163,6	167,0	175,5	179,5	189,1	198,6	110,7	113,1	117,0	118,5	122,1	125,3
Valeur ajoutée dégagée par € d'immobilisations corporelles (en euros)	0,982	1,038	1,062	1,001	0,944	0,931	0,443	0,430	0,419	0,406	0,392	0,377	0,543	0,538	0,528	0,524	0,517	0,482
Valeur ajoutée / Effectifs (k€)	62,2	61,7	62,8	60,9	60,9	61,5	74,5	74,0	75,3	74,6	75,8	76,4	64,5	65,1	66,3	66,6	68,0	65,3
Charges de personnel moyennes par salarié (k€)	44,5	44,7	44,8	44,8	45,3	43,7	45,3	45,5	46,1	46,3	47,3	47,4	46,5	47,0	47,5	48,1	48,8	47,5
Poids des fonds propres sur le total du bilan	32,9%	34,6%	34,7%	34,9%	33,6%	33,3%	46,2%	46,3%	45,9%	46,0%	46,1%	46,5%	42,0%	42,2%	43,3%	42,8%	42,2%	40,9%
Taux d'endettement financier	52,0%	45,0%	40,7%	45,2%	51,5%	76,6%	54,9%	54,1%	56,0%	56,0%	57,3%	57,7%	73,5%	72,5%	72,9%	74,8%	77,9%	84,7%
Part de l'endettement bancaire dans l'endettement financier	42,0%	53,8%	52,9%	63,7%	56,7%	65,6%	50,4%	47,2%	48,7%	47,9%	47,3%	48,6%	48,8%	48,0%	47,0%	46,6%	46,4%	49,7%
Capacité de remboursement (années de capacité d'autofinancement)	3,0	2,1	3,1	2,5	4,5	4,3	3,3	3,2	3,3	3,5	3,4	3,7	5,0	5,2	5,1	5,3	5,4	6,2
Poids des besoins en fonds de roulement d'exploitation en jours de chiffre d'affaires	8,1	10,3	13,7	13,0	13,1	11,4	66,2	67,4	68,6	71,4	73,3	70,7	24,6	23,4	29,4	29,9	30,7	29,6

REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

La présente synthèse a été réalisée par l'Union du Mareyage Français à partir des résultats de l'étude « Situation économique et financière des entreprises de mareyage – Baromètre ACSEL de la Banque de France ». Les ratios présentés reposent sur les données comptables (bilans) des entreprises du périmètre de l'étude. Cette population d'entreprises fait l'objet d'un traitement méthodologique conforme aux normes définies par la Direction des Entreprises de la Banque de France.

Périmètre cible : « MAREYEURS »

- Liste d'entreprises dont le siège social est localisé en France, fournie par l'Union du Mareyage Français
- 233 entreprises, dont 187 entreprises réalisant plus de 750 k€ de chiffre d'affaires
- En cours d'analyse, ce périmètre pourra être ponctuellement décomposé en 3 sous-groupes :
- « Traditionnel » : Mareyeurs traditionnels
- « Transformateurs » : Mareyeurs-transformateurs-usiniers
- « Négociants » : Mareyeurs-négociants

Périmètre de comparaison : « IAA Province »

- Ensemble des entreprises dont le siège social est localisé en France (hors Île-de-France) de l'industrie agro-alimentaire
- Divisions NAF Insee 10 (Industries alimentaires) et 11 (Fabrication de boissons)

Périmètre de référence : « PROVINCE »

- Ensemble des entreprises dont le siège social est localisé en France hors Île-de-France
- Tous secteurs d'activité

L'étude présente des ratios moyens basés sur des échantillons glissants sur cinq ans pouvant se traduire par des variations d'échantillon d'une année sur l'autre.

Le volet « PANORAMA » porte sur toutes les sociétés des secteurs marchands enregistrées au RCS quel que soit leur niveau de chiffre d'affaires ou d'effectifs.

Dans les deux volets d'analyse financière (« Dynamisme et potentiel du territoire » et « diagnostic financier »), les échantillons de comparaison et de référence écartent les exploitants agricoles, les commerçants et artisans (entreprises individuelles), les autoentrepreneurs, les banques, les collectivités territoriales et les services publics.

Les données financières présentées dans le « DYNAMISME et POTENTIEL du TERRITOIRE » et « DIAGNOSTIC FINANCIER » portent exclusivement sur les entreprises avec bilan transmis à la Banque de France, dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 k€

Les périodes d'étude sont :

- 2016-2021 pour le panorama
- 2016-2020 pour le volet financier



LES ÉTUDES

Étude sur la situation économique et financière des entreprises de mareyage
édition juin 2022



Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
Photographie : macrovector/freepik.com - Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR